

L'an deux mille vingt-deux, le 15 décembre à 20 heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15

Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 15

Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 0

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Patricia Dumas, Fabien Plasson, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Christine Robin, Estelle Trémoulhéac, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s :

Date de convocation : 09 décembre 2022

Secrétaire de séance : Nadège Rivoire

OBJET : SIEL : Télégestion de la maison de santé et de la maison bleue

La commune de St Julien Molin Molette a sollicité le SIEL afin de réaliser un devis pour la mise en place de systèmes de télégestion pour la maison médicale.

La télégestion permettra de :

- Gérer le fonctionnement des circuits radiateurs
- Piloter la CTA
- Suivre et tracer les températures (extérieure, départ, ambiances, ballon tampon)
- Remonter les informations des compteurs d'énergie
- Remonter les défauts des pompes de la CTA et de la chaudière
- Planifier des consignes de températures ambiantes

Le devis comprend :

- L'installation de l'automate dans la nouvelle armoire en chaufferie (schéma des entrées/sorties et embase fournis au lot CVC pendant la phase travaux)
- La fourniture d'un Plug Mbus pour remonter les compteurs d'énergie (le lot CVC fournira les compteurs avec carte Mbus)
- Le câblage de toute la télégestion et accessoires.
- La fourniture et pose des sondes.
- La programmation, la réalisation d'imagerie, la mise en service

Coût de l'installation :

Coût total automate	3 779,04 €
Coût total MO+mat	1 444,00 €
Coût total	5 223,04 €
Actualisation	522,30 €
Programmation SIEL	1 026,00 €
Coût final	6 771,34 €

Le coût de la maintenance est de 200 € HT + 1 € HT par points pilotés, il serait de 223,00 € pour ce site.

La commune bénéficie de 20 % de subvention sur ce devis, ainsi qu'une aide de 1000 €.

Le coût de ce projet sera d'environ 4 700 € HT

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,
AUTORISE Mme la maire à signer le devis et les documents s'y rapportant.

La maire
Céline Elie



La secrétaire de séance
Nadège Rivoire

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a horizontal stroke, positioned to the right of the stamp.